

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT LITTORAL

Le ministère de l'équipement et des transports contribue de façon active à la protection de l'environnement littoral contre l'érosion marine, notamment par la réalisation d'opérations ponctuelles de consolidation du trait de côte.

Dans ce cadre, la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime (DPDPM) réalise des études sédimentologiques pour appréhender le phénomène naturel à l'origine, soit de l'érosion de certaines zones sensibles soit de leur ensablement excessif.

ETUDE DE PROTECTION CONTRE L'ÉROSION DU LITTORAL DE FOU M EL OUED (Province de Laâyoune)

- La commune de Foum El Oued est située à 20 km au Sud de Laâyoune,
- C'est l'une des plus belles corniches du Royaume sur l'océan atlantique.
- La plage s'étend sur une distance de 11 km.



Objectif de l'étude

- Proposer des solutions pour protéger le littoral de Foum El Oued contre l'érosion

Consistance de l'étude :

- Connaissance de l'évolution du trait de côte
- Connaissance du stock sédimentaire mobilisable de la zone d'étude et de son évolution
- Etablissement d'une cartographie des aléas, liés à la submersion ou l'érosion, dans la zone d'étude
- Détermination, par secteur des enjeux soumis à des aléas d'érosion ou de submersion et des solutions possibles compte tenu de ces enjeux
- Etude des interdépendances entre l'oued et la plage
- Proposition de scénarii de protection et d'atténuation avec définition de solutions techniques pérennes.



ETUDE D'EXPERTISE SEDIMENTOLOGIQUE DE LA PLAGE DE MARTIL (Province de Tetouan)

- La baie de Martil s'étend sur 9 km environ depuis la digue de Cabo Négro au Nord et de Sidi Abdessalam au Sud.
- Deux oueds jettent leurs eaux dans la baie :
 - L'oued Martil, dont la position du débouché en mer a été déplacée vers le Nord à la fin des années 1970 avec réalisation, pour la fixer, d'un épi rive gauche
 - L'oued Mellah, qui se jette en mer à la limite Nord de la plage de Martil, le débouché de cet oued n'est pas fixe
- Le littoral de Martil situé sur la façade Méditerranéenne du Maroc, présente les caractéristiques suivantes :
 - La plage est relativement stable depuis 1993 (arrêt des extractions illicites du sable)
 - La mer atteint la promenade lors de circonstances exceptionnelles
 - Le front de mer est envahi par les sables lorsque le vent est supérieur à 9m/s par les vents de mer



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT LITTORAL

Objectif de l'étude

- Proposer des solutions pour résoudre la problématique de la submersion et de l'ensablement de la promenade

Consistance de l'étude :

- Recueil des données naturelles sur le site
- Levé Topo-bathymétrique.
- Evaluation du transit littoral.
- Evaluation de l'impact du phénomène d'ensablement sur la corniche de Martil.
- Dimensionnement des ouvrages de protection de la promenade.

Résultats de l'étude

- Protéger le littoral nord (sur 1 km) par un mur de 1.10 m de haut par rapport à la promenade.
- Tester la solution « Ganivelles » sur 300 mètres au nord de la promenade
- Dégager périodiquement le sable déposé sur le front de mer et le redistribuer sur la plage pour éviter que celle-ci ne disparaisse à plus ou moins long terme
- Interdire tout prélèvement du sable de la plage

Estimation financière des travaux projetés : 8,5 MDH TTC

ETUDE D'EXPERTISE SEDIMENTOLOGIQUE DE LA PLAGE DE MEHDIA (Province de Kénitra)

- Prêt de la réserve biologique du lac Sidi Boughaba,
- Depuis l'année 2003, le Ministère de l'Équipement et des transports procède de façon régulière aux opérations suivantes:



- Dégagement du sable éolien des voiries le long de la plage de Mehdiya
- La restitution sur la plage, du sable dégagé pour la consolidation du trait de côte
- L'étalement du sable dégagé sur la plage

Objectif de l'étude

- Proposer des solutions pour résoudre le problème de l'ensablement

Consistance de l'étude :

- Recueil des données naturelles sur le site
- Levé Topo – bathymétrique.
- Evaluation du transit littoral.
- Evaluation de l'impact du phénomène d'ensablement sur la corniche
- Dimensionnement des ouvrages à réaliser.



ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS

Direction des Ports et du Domaine Maritime

Hay Nahda II - Rabat - B.P : 5131

Tél : +212 6 65 51 02 01 / 02 Std : +212 6 65 51 02 00

+212 5 37 75 39 45

Fax : +212 5 37 75 00 11

www.equipementtransport.gov.ma